

INTITULE DU POSTE

Médecin, praticien hospitalier ayant une qualification en transfusion sanguine
Coordonnateur régional d'hémovigilance

Référence

Famille professionnelle : SANTE

Emploi-type : Médecin de prévention

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(ne pas renseigner)

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Structure : Agence de santé (ARS) de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Pôle : Veille et Sécurité Sanitaires

Service : Service d'hémovigilance (de 0,60 à 0,80)

Sites : Bisdary – Gourbeyre (SIEGE)
 Dothémare – Abymes
 Hope Estate – Saint-Martin (DT)

Autres site ou structure (Préciser) : Centre hospitalier de la Basse-Terre (de 0,20 à 0,40)

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Missions de la structure :

Le Pôle Veille et Sécurité Sanitaires comporte un service de Veille, d'Alerte et de Gestion des Urgences Sanitaires (CVAGS), un service de Défense Civile et de Gestion de Crise qui gère notamment le planning des astreintes en ARS, un service de Coordination des Vigilances Sanitaires (avec notamment l'Hémovigilance, la Pharmacovigilance et la Cosmétovigilance), un service de Contrôle Sanitaire aux Frontières (CSF), un service Pharmaceutique et Biologique. Un service épidémiologique de Santé Publique France en région Antilles est adossé au pôle, avec un lien fonctionnel (CIRE : cellule d'intervention en région)

Les activités des différents services sont étroitement articulées avec des services extérieurs au pôle tels que les services du Pôle Santé Publique (Service Santé Environnement ou Service de Lutte Anti Vectorielle notamment); du Pôle Offre de Soins et Coopération, du Pôle Médico Social et le Chargé de communication pour les matières partagées mais relevant de leur domaine de compétence.

Missions du service :

Veille, alerte, gestion des urgences sanitaires et des actions de sécurité sanitaire ;
Coordination des vigilances sanitaires et animation du RREVA ;
Préparation des dispositifs de gestion de crise.

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : 0,5 ETP de secrétariat, catégorie C

Activités principales :

1° Suivre la mise en œuvre par les établissements de santé et de transfusion sanguine de la région des dispositions du domaine ainsi que, le cas échéant, des décisions du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé et des actions entreprises par les comités de sécurité transfusionnelle et d'hémovigilance des établissements ;

2° Entretenir des relations directes avec chacun des correspondants d'hémovigilance de la région, de veiller avec eux à la qualité et à la fiabilité des informations recueillies en application des articles R. 1221-39 et R. 1221-43 et de se tenir informé de toute difficulté que les correspondants rencontreraient dans l'exercice de leur mission ;

3° Informer le directeur général de l'agence régionale de santé et le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé de son activité, notamment par un rapport annuel d'activité, dont il adresse copie à l'Etablissement français du sang ;

4° Proposer, le cas échéant, à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé sous couvert du directeur général de l'agence régionale de santé, l'adoption de toute mesure susceptible d'améliorer la qualité, la fiabilité et la cohérence du dispositif d'hémovigilance ;

5° Saisir sans délai le directeur général de l'agence régionale de santé et le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé de toute difficulté susceptible de compromettre la sécurité transfusionnelle et d'en informer simultanément l'Etablissement français du sang ;

6° Proposer, le cas échéant, au directeur général de l'agence régionale de santé les mesures à prendre au vu des fiches de déclarations reçues ;

7° Coordonner les autres vigilances hospitalières (pharmaco, toxico, bio, réacto, radio, AMP, matériovigilance) ;

8° Animer le Réseau Régional de Vigilance et d'Appui (RREVA).

Activités annexes :

Animer le réseau des correspondants d'hémovigilance ;

Assurer le suivi réglementaire des activités du domaine en lien étroit avec les agences et l'Etablissement français du sang ;

Participer aux activités de veille et sécurité sanitaires de l'agence de santé ;

Participer aux astreintes médicales de l'agence de santé.

Partenaires institutionnels : Les correspondants d'hémovigilance des établissements de santé ; les responsables de l'EFS Guadeloupe/Guyane ; les autres personnels médicaux, paramédicaux et administratifs des établissements de santé, le Pole de veille et sécurité sanitaires, le conseiller sanitaire de la zone de défense Antilles.

Partenaires non institutionnels : autres médecins exerçant dans le territoire de compétence de l'Agence (toutes spécialités confondues exerçant en libéral ou en établissement de santé) ; laboratoires de biologie médicale (privés ou publics).

Spécificités du poste / Contraintes :

Déplacements en établissements de santé et à l'EFS.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste : On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
	E	M	A	N
Savoirs relatifs à la profession médicale et à l'hémovigilance		X		
Code de santé publique et du code de déontologie médicale			X	
Procédure d'inspection des établissements (région + collectivités)			X	

Savoir-faire E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	E	M	A	N
Animation de réseau		X		
Evaluation des risques sanitaires,		X		
Analyse et synthèse des activités du domaine		X		
<i>E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine</i>				
<i>M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat</i>				
<i>A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements</i>				
<i>N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)</i>				
Savoir être nécessaire (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)				
Capacité de travail en équipe ;				
Disponibilité, mobilité ;				
Sens du service public.				

Expérience professionnelle

- le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (E1)

Autres formations utiles au poste

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : 3 ans éventuellement renouvelables
Contexte : Mise en place du réseau régional de veille et d'alerte en juin 2018 ;
réorganisation du CHU suite à l'incendie et préparation du passage au nouveau CHU

CONTACTS

Patrick SAINT MARTIN - directeur du pôle VSS : patrick.saint-martin@ars.sante.fr ;
Dr Mathilde MELIN - adjointe - mathilde.melin@ars.sante.fr
Chantal SERRE, cheffe du service des RH - 0590 99 49 06 – ars971-ressources-humaines@ars.sante.fr
Boîte fonctionnelle ars971-direction-generale@ars.sante.fr